

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES
BOUCHES-DU-RHÔNE**

RAPPORTEUR(S) : MME SABINE BERNASCONI

**DÉLIBÉRATION DE LA COMMISSION PERMANENTE
11 Décembre 2020**

OBJET : Soutien à l'économie culturelle et aux artistes - Propositions d'acquisitions d'œuvres d'art.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la délibération du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône en date du 16 avril 2015, donnant délégations de compétences à la Commission permanente du Conseil départemental,

La Commission permanente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, réunie le 11 Décembre 2020 dans l'Hôtel du Département à Marseille, le quorum étant atteint,

Au bénéfice des considérations mentionnées dans le rapport,

A décidé au titre du soutien à l'économie culturelle et aux artistes, de procéder aux achats suivants pour un montant total de 17 580 €:

- 7 œuvres d'un montant total de 12 600 €

- 1 œuvre de Vincent Baume intitulée « Saint Cannat »
- 1 œuvre de Philippe Conti intitulée « Port Saint Louis »
- 1 œuvre de Pierre Girardin, intitulée « Venelles »
- 1 œuvre de Anne Loubet, intitulée « Sausset les Pins »
- 1 œuvre de Franck Pourcel, intitulée « Auriol »
- 1 œuvre d'Aurore Valade, intitulée « Mollégès »
- 1 œuvre du collectif Vost, intitulée « Cassis »

- et 3 œuvres dans le cadre de l'opération Vœux d'artistes d'un montant total de 4 980 €:

- 1 œuvre d'Alfons Alt intitulée « Famille de Pins sur la N 113 »,
- 1 œuvre de Claire Dantzer, intitulée « Série PostRomantique- doré »
- 1 œuvre de Jean Marc Brodbeck, intitulée « Sans titre ».

- d'autoriser la Présidente du Conseil départemental ou son représentant à signer les contrats de cession d'œuvres d'art correspondant, dont les projets sont joints en annexe au rapport.

La dépense sera imputée au chapitre 21 du budget départemental.

À l'unanimité

ADOPTE
Pour la Présidente du Conseil départemental
des Bouches-du-Rhône
et par délégation

Signé
Nathalie Tarrisse
Directrice des assemblées